UIHJ & Travaux de la HCCH :

Convention Jugements de 2019

Webinaire UIHJ-HCCH

15 mars 2021

M. Brody Warren (Collaborateur juridique senior)

Historique du projet Jugements

Premières étapes

Années 90 :
il est proposé d'élaborer un instrument complet sur la compétence, la reconnaissance et l'exécution

2001 :
le projet est suspendu

2005 :
la Convention Élection de for est conclue

Élaboration

2011 :
le Groupe d'experts commence à évaluer les avantages éventuels liés à la poursuite du projet Jugements

2013-2015 :
le Groupe de travail se réunit pour préparer un projet de texte à soumettre à la Commission spéciale

2016-2018 :
quatre réunions de la Commission spéciale sont convoquées afin de négocier le projet de Convention

Session diplomatique

Juin 2019 :
les Membres de la HCCH et des observateurs se réunissent pour la phase finale des négociations

2 juillet 2019 :
un consensus est obtenu et la Convention Jugements est adoptée

Convention du 2 juillet 2019 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale

Objectifs

La Convention Jugements vise à...

- améliorer l'accès de tous à la justice,
- promouvoir le commerce et les investissements internationaux, ainsi que la mobilité

Veiller à ce que les jugements soient efficaces

Éviter la répétition des procédures

Réduire les coûts et les délais

Permettre des choix plus éclairés

En bref

- Un cadre commun pour la reconnaissance et l'exécution au niveau international
- Un ensemble de règles communément acceptées pour la recherche et l'évaluation des jugements dans les différents ressorts juridiques
- Un instrument complémentaire à la Convention HCCH Élection de for de 2005

Caractéristiques générales

La Convention Jugements :

- ne traite que de la reconnaissance et de l'exécution des jugements étrangers entre États contractants (art. 1(1))
- ne permet pas de révision au fond (art. 4(2))
- ne fait pas obstacle à la reconnaissance et à l'exécution en application du droit national (art. 15), elle fixe donc un plancher, et non un plafond, pour la reconnaissance et l'exécution
  (remarque : l'art. 6 prévoit une exception à cette règle)

Fonctionnement

État requérant

État requis

Le jugement relève-t-il du champ d'application ?

Oui

Le jugement est-il susceptible d'être reconnu et exécuté ?

Oui

Existe-t-il une raison de refuser la reconnaissance et l'exécution ?

Non

Le jugement doit être reconnu ou exécuté

Champ d'application

Matière civile ou commerciale (art. 1(1)),

Exclusions prévues à l'art. 2(1) pour :

- éviter le chevauchement avec d'autres Conventions
- répondre à différentes sensibilités souveraines, économiques et culturelles

---

Le jugement :

- est rendu par un tribunal d'un État contractant (art.1(2))
- porte sur le fond (art. 3(1)(b))
- n'est pas une mesure provisoire (art. 3(1)(b))
- produit des effets et est exécutoire dans l'État d'origine (art. 4(3))

Articles 5 et 6 (liste exhaustive)

« compétence indirecte »
ou « critère de compétence »

- le tribunal requis doit évaluer si le jugement remplit les critères de compétence prévus par la Convention
- il s'agit de motifs de « compétence indirecte » communément acceptés
- ils reflètent certains liens avec l'État d'origine

Éligibilité

Motifs de refus

Liste exhaustive, mais non obligatoire

Article 7

- motifs traditionnels : vice de notification, fraude, ordre public et équité procédurale, jugements incompatibles
- en contradiction avec un tribunal désigné dans un accord ou un acte constitutif d'un trust
- procédure pendante (mêmes parties / même objet) devant un tribunal de l'État requis

Article 10

- dommages et intérêts punitifs

Article 8(2)

- question préalable portant sur une matière exclue (art. 8(2))

Procédure

Article 13

- régie par le droit de l'État requis
- le tribunal de l'État requis agit avec célérité

État présent et perspectives

- Pas encore en vigueur (art. 28(1))
- Trois signataires : Uruguay, Ukraine et Israël
- Avancées au Brésil, dans l'UE, en Russie et en Ouzbékistan
- Le Groupe de travail sur la compétence continue son travail, troisième volet du projet « jugements »

Fonctionnement et interprétation

Rapport explicatif

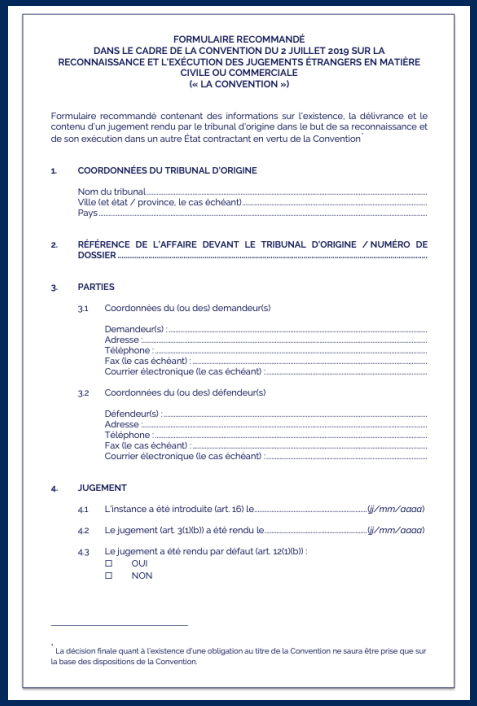

FORMULAIRE RECOMMANDÉ
DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DU 2 JUILLET 2019 SUR LA RECONNAISSANCE ET L'EXÉCUTION DES JUGEMENTS ÉTRANGERS EN MATIÈRE CIVILE OU COMMERCIALE
(« LA CONVENTION »)

Formulaire recommandé contenant des informations sur l'existence, la délivrance et le contenu d'un jugement rendu par le tribunal d'origine dans le but de sa reconnaissance et de son exécution dans un autre État contractant en vertu de la Convention*

1. COORDONNÉES DU TRIBUNAL D'ORIGINE

Nom du tribunal.....
Ville (et état / province, le cas échéant).....
Pays.....

2. RÉFÉRENCE DE L'AFFAIRE DEVANT LE TRIBUNAL D'ORIGINE / NUMÉRO DE DOSSIER.....

3. PARTIES

3.1 Coordonnées du (ou des) demandeur(s)

Demandeur(s) : .....
Adresse : .....
Téléphone : .....
Fax (le cas échéant) : .....
Courrier électronique (le cas échéant) : .....

3.2 Coordonnées du (ou des) défendeur(s)

Défendeur(s) : .....
Adresse : .....
Téléphone : .....
Fax (le cas échéant) : .....
Courrier électronique (le cas échéant) : .....

4. JUGEMENT

4.1 L'instance a été introduite (art. 16) le.....(jj/mm/aaaa)

4.2 Le jugement (art. 3(1)(b)) a été rendu le.....(jj/mm/aaaa)

4.3 Le jugement a été rendu par défaut (art. 12(1)(b)) :
☐ OUI
☐ NON

* La décision finale quant à l'existence d'une obligation au titre de la Convention ne saura être prise que sur la base des dispositions de la Convention.

Formulaire recommandé

hcch.net

Microsoft Office Ho... SharePoint Sites Overheid.nl | Treaty... Overheid.nl | Treaty... » Other bookmarks

HCCH

Connecter Protéger Coopérer Depuis 1893
Connecting Protecting Cooperating Since 1893

Hague Conference on Private International Law

The World Organisation for Cross-border Co-operation in Civil and Commercial Matters

◄ English

Conférence de La Haye de droit international privé

L'Organisation mondiale pour la coopération transfrontalière en matière civile et commerciale

Français ►

hcch.net/fr/home

Microsoft Office Ho... | SharePoint Sites | Overheid.nl | Treaty... | Overheid.nl | Treaty... | Other bookmark

HCCH

English | Autres langues | Portail sécurisé | Recherche ...

MEMBRES ET PARTIES | INSTRUMENTS | PROJETS | GOUVERNANCE | PUBLICATIONS ET ÉTUDES

Conseil sur les affaires générales et la politique – Conclusions &...
5 mars 2021

CAGP de 2021 : nouveaux Membres, nouvelles demandes et signatures...
3 mars 2021

Publication du Rapport annuel 2020 ...
1 mars 2021

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

HCCH VIDEO

- Adoption
- Divorce
- Enlèvement d'enfants
- Protection des adultes
- Protection des enfants
- Recouvrement des aliments

- Accès à la justice
- Apostille
- Élection de for
- Forme des testaments
- Jugements
- Notification
- Preuves

- Contrats internationaux
- Titres
- Trusts

- INCADAT
- RIJH / Plateforme sécurisée RIJH
- iSupport
- e-APP

- Accords familiaux impliquant des enfants
- Cohabitation hors mariage
- Compétence
- Filiation/Maternité de substitution
- Ordonnances de protection
- Projets post-conventionnels
- Projet touristes et visiteurs (RLL)

- Calendrier
- Réunion du Comité permanent
- Groupe d'experts sur l'e-APP et les nouvelles technologies
- CRD

Contact: **COVID-19 Mise à jour**
À propos de la HCCH

Plan du site
Emplois

hcch.net/fr/home

Microsoft Office Ho... | SharePoint Sites | Overheid.nl | Treaty... | Overheid.nl | Treaty... | Other bookmark

HCCH

English | Autres langues | Portail sécurisé | Recherche...

MEMBRES ET PARTIES | INSTRUMENTS | PROJETS | GOUVERNANCE | PUBLICATIONS ET ÉTUDES

Conseil sur les affaires générales et la politique – Conclusions &...
5 mars 2021

CAGP de 2021 : nouveaux Membres, nouvelles demandes et signatures...
3 mars 2021

Publication du Rapport annuel 2020 ...
1 mars 2021

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

HCCH VIDEO

- Adoption
- Divorce
- Enlèvement d'enfants
- Protection des adultes
- Protection des enfants
- Recouvrement des aliments

- Accès à la justice
- Apostille
- Élection de for
- Forme des testaments
- Jugements
- Notification
- Preuves

- Contrats internationaux
- Titres
- Trusts

- INCADAT
- RIJH / Plateforme sécurisée RIJH
- iSupport
- e-APP

- Accords familiaux impliquant des enfants
- Cohabitation hors mariage
- Compétence
- Filiation/Maternité de substitution
- Ordonnances de protection
- Projets post-conventionnels
- Projet touristes et visiteurs (RLL)

- Calendrier
- Réunion du Comité permanent
- Groupe d'experts sur l'e-APP et les nouvelles technologies
- CRD

Contact: **COVID-19 Mise à jour**
À propos de la HCCH

Plan du site
Emplois

ESPACE JUGEMENTS

La *Convention du 2 juillet 2019 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale* (Convention HCCH Jugements de 2019) facilite la circulation internationale effective des jugements en matière civile ou commerciale. En établissant des conditions de reconnaissance et d'exécution communément acceptées – et des motifs de refus convenus – la Convention offre une sécurité juridique et une prévisibilité aux parties impliquées dans des transactions transfrontières, en clarifiant si et dans quelle mesure un jugement sera reconnu et exécuté dans un autre ressort juridique. En garantissant la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers, la Convention améliore l'accès à la justice en réduisant les délais, les coûts et les risques juridiques dans les situations transfrontières. La Convention renforce généralement un environnement national et international positif pour le commerce multilatéral, l'investissement et la mobilité.

Cet espace spécialisé fournit des informations sur la Convention, notamment son texte intégral, l'état présent et des documents explicatifs.

Texte de la Convention
Traductions

Rapport explicatif
Formulaire recommandé

Parties contractantes

22e Session diplomatique

Adoption de la Convention de la HCCH sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale

Sous-titres en albanais | Sous-titres en macédonien | Sous-titres bosniaques-croates-serbes-monténégrins

- Espace spécialisé
- Texte intégral
- État présent
- Autorités
- Formulaires modèles
- Publications de la HCCH
- Traductions
- Bibliographie
- Travaux préparatoires
- Divers

Complémentarité

Pré-décision

Signification ou notification d'actes

Convention HCCH Notification de 1965

Post-décision

Reconnaissance et exécution de jugements étrangers

Convention HCCH Jugements de 2019

Exécution de jugements étrangers

Code mondial de l'exécution de l'UIHJ

Brody Warren

Collaborateur juridique senior

secretariat@hcch.net
www.hcch.net